



À LA BARRE

C^{IE} DU P'TIT BALLON

texte **Ronan Chéneau**

mise en scène **Steeve Brunet**

Spectacle tout public à partir de 14 ans

Durée 1h15 min

Jauge 150 personnes

Spectacle disponible en version
adaptée pour les classes :

AUDIENCES



**CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL DE NORMANDIE
- ROUEN** les ANGES
AU PLAFOND



TOURNÉE

- **CANTELEU** (76)

Salle du conseil municipal

ECFM - Espace Culturel François Mitterrand

→ 8 février 2025

- **ROUEN** (76)

Salle du conseil municipal

Rouen donne des Elles

→ 11 mars 2025

- **AVIGNON** (84)

Tribunal judiciaire d'Avignon

Festival Off Avignon - La Manufacture

→ 8 au 18 juillet 2025

- **SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY** (76)

→ 25 novembre 2025

- **VIENNE** (38)

Théâtre François Ponsard

→ 2 avril 2026



Qu’attendre exactement de la justice et de ses procédures ?

Existe-t-il un tribunal idéal où tout se répare ?

Est-ce la justice qui transforme la société, ou bien l’inverse ?

À travers la reconstitution d’audiences de tribunal, ce spectacle de théâtre vient questionner l’état de notre système judiciaire, et le silence qui entoure les violences sexistes et sexuelles.

Inspirés d’affaires réelles, les échanges entre magistrat·es, accusé·es, victimes et avocat·es révèlent la complexité d’une justice en souffrance, éprouvée par les limites de son fonctionnement, et fragilisée par l’épuisement de ses ressources économiques et humaines. Face à la

multiplicité des situations, des faits souvent invisibles, des souffrances passées difficiles à exprimer ou à prouver, le système vacille. Comment, dans ces conditions, réussir à “rendre justice” ?

Une pièce qui nous éclaire sur la société d’aujourd’hui, où les agressions se dissimulent au cœur du quotidien — dans le couple, la famille, les ami·es, au travail — et où les rapports de domination persistent, insidieux, invisibles. Est-ce la justice qui transformera la société ? Ou bien l’inverse ?

DISTRIBUTION

TEXTE

Ronan Chéneau

MISE EN SCÈNE

Steeve Brunet

ASSISTÉ PAR Rémi Dessenoix

AVEC

Steeve Brunet

Marion Casabianca

Anne Cosmao

Valérie Diome

Adrien Vada

AVEC LES REGARDS DE

Maître Isabelle Delacour,

AVOCATE RÉFÉRENTE AUPRÈS DE LA

VILLE DE ROUEN SUR LA QUESTION

DES DROITS DES FEMMES

Maître Yaël Godefroy,

AVOCATE PÉNALISTE ROUENNAISE

PRODUCTION

Compagnie du P'tit ballon

PRODUCTION DÉLÉGUÉE

CDN de Normandie-Rouen

AVEC LE SOUTIEN DE

DRAC Normandie

Département de la Seine-Maritime

Métropole Rouen Normandie

Direction Régionale aux Droits des Femmes
et à l'Égalité

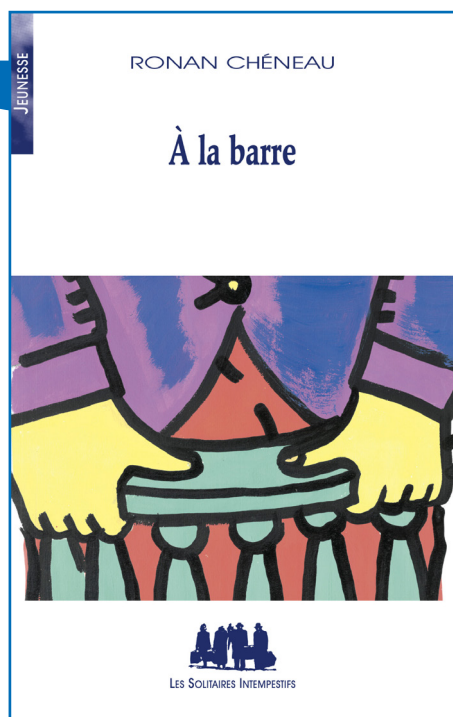
ECFM, Canteleu

Théâtre Charles Dullin, Grand-Quevilly

Centre Culturel André Malraux, Rouen

REMERCIEMENTS

Ville de Rouen, Tribunal de Rouen,
H/F Normandie, Balades Rouennaises,
Historial Jeanne d'Arc, DRDFE et DRAC,
Théâtre des Bains Douches du Havre, Ville
d'Amfreville-la-Mivoie, le SPIP, Centre
Pénitentiaire de Saint Aubin Routot, Ville
de Goderville, Ville de Saint-Etienne-du
Rouvray, Ville d'Elbeuf-sur-Seine, Centre
Pénitentiaire de Rouen, Ville de Grand-
Couronne, Compagnie Akté, Radio HDR,
L'Éclat de Pont-Audemer, Théâtre de Vienne



Texte publié aux éditions Les Solitaires intempestifs

88 pages

ISBN 978-2-84681-771-4

Prix : 13.00€

Collection : Jeunesse

Date de parution : 17 avril 2025

CONTEXTE

Depuis le mouvement #MeToo, les médias et la société accordent un peu plus d'attention aux voix de femmes qui s'élèvent et alertent sur les violences sexistes et sexuelles, sur les viols dont elles constituent l'essentiel des victimes avec les enfants. On a parlé de révolution, de « déferlante » et pourtant, huit ans plus tard, les bouleversements tardent à venir.

« *Je parle, mais je ne vous entends pas. Où êtes-vous ? Que dites-vous ?* » demandait encore Judith Godrèche en février 2024, un soir de cérémonie des César.

Ces questions, j'ai parfaitement entendu qu'elles m'étaient adressées, en tant qu'homme, cisgenre, hétérosexuel et accessoirement auteur de théâtre.

D'où ce silence tire-t-il sa force, pour l'empêcher encore d'être rompu ? Quelles sont les réponses faites aux victimes, aux militantes ou citoyennes solidaires qui trouvent inlassablement, seules, le courage de parler en public ?

L'écriture d'*À La Barre* est née de ces questions, consciente de leur difficulté, dans une volonté première d'éclaircir, d'interroger les silences, de trouver un chemin dans les mots. Où en est l'institution judiciaire par exemple, souvent mise en cause par les victimes, et dont il est tant attendu ? **Où en sont les hommes, quand les femmes se mobilisent en nombre ?** Dans quelle mesure se sentent-ils concernés par les violences masculines ? Par le fait que 90% des agresseurs et des violeurs sont comme eux, des hommes ?

Parce qu'on attend de la justice qu'elle nous protège (voire nous répare) et parce que la société s'y regarde en face, l'espace du tribunal nous a semblé le juste point de départ d'une réponse théâtrale. Parce qu'une audience est aussi par



Ronan Chéneau, auteur

essence l'endroit de la parole, de l'adresse, un moment performatif que des actrices et des acteurs peuvent investir sans l'outrance ni l'artifice du spectacle, dans la sobriété de jeu qui convient à la gravité du sujet, inspirée d'un théâtre réaliste, où le public est aussi invité en tant que citoyen, puis à débattre en fin de représentation.

Une des difficultés de la justice aujourd'hui ne tient-elle pas justement dans les mots, dans la parole sans laquelle elle ne peut s'accomplir, alors qu'il s'agit d'exprimer l'insoutenable ? Comment dire le droit de chacune et chacun dans ces conditions ? Comment s'y retrouver dans une procédure, quand le contexte des agressions et des viols est si souvent le quotidien des relations humaines (le travail, la famille, l'amitié, le couple) et qu'y entrent des pressions psychologiques ou matérielles, des rapports de domination insidieux, invisibles ?

Cette nécessité (autant que difficulté) de trouver les mots pour l'institution judiciaire nous a renvoyé aussitôt à l'inexplicable « discrétion » des hommes, quand les principaux mis en cause comptent parmi eux. Nous ne pouvions donc ouvrir *À La Barre* sans les interpeller (sans nous interpeller) directement sur ce scandaleux silence, parce que ces mots manquant dans les tribunaux ajoutent aux souffrances des victimes, sommées qu'elles sont de les exprimer pour nous.

Ainsi est né *À La Barre*, en assistant à des heures de procès, essayant de comprendre ce qui se joue, ce qui achoppe dans la parole.

En nous emparant simplement de ses codes, après leur étude minutieuse (plaidoyer, réquisitoire, contradictoire) sans autre effets ni costumes que les fameuses robes noires, *À La Barre* invite donc le public dans un vrai tribunal, non pour faire le procès de la justice, mais pour en éclairer les rôles et les difficultés, la façon dont elle est parfois maltraitée, comme en miroir d'une société qui ne doit cesser de s'interroger, d'enquêter sur elle-même, avec l'urgence de s'améliorer.

Ronan Chéneau, auteur





NOTE D'INTENTION

Où en est la justice avec les violences faites aux femmes ? Comment considère-t-elle le patriarcat et les situations d'emprises, de domination au quotidien que nombre de féministes reconnaissent comme ses symptômes ? Comment magistrats, avocats, parviennent à faire parler le droit, celui des victimes et des accusé-es, quand les faits relèvent des liens humains les plus proches, dans l'intimité du couple, dans la proximité des lieux de travail, des lieux publics ? Sachant que la majorité écrasante (presque l'unanimité) des agresseurs et des criminels appartient à leur genre, où en sont les hommes dans ces combats ?

« Tout ce qui fait avancer les femmes fait avancer la société »

Gisèle Halimi

Dans *À La Barre* le théâtre s'invite au tribunal. Que le spectacle joue dans une Cour véritable ou bien reconstituée, il s'approprie les codes de la justice et de ses audiences au quotidien.

Inspirés d'affaires réelles, les échanges entre magistrat-es, accusé-es, victimes et avocat-es, tentent une double élucidation : la complexité des métiers de justice et leur vocation se heurtent à celles des situations exposées, des faits allégués, des actes et des souffrances cachées, passées, bien souvent difficiles à établir, à exprimer.

En face, c'est une justice également en souffrance, qui éprouve les limites du judiciaire mais aussi économiques et humaines quand tant d'écoute, de soin et de réparation sont attendus. Du temps où seules les Cours d'Assises jugeaient



Steeve Brunet, metteur en scène

les crimes, 80 % d'entre eux étaient des affaires de viols.

Les juges essaient d'éclaircir les faits, de comprendre, les procureurs et procureuses d'appeler au plus strict respect du droit dans un contexte où les affaires s'accumulent et où la justice, mal connue du grand public, semble intimidante et obscure, comme ses procédures, ses principes, son histoire. Quand nul pourtant n'est censé ignorer la loi...

La justice peut-elle réparer les êtres ? La société ? C'est sans doute trop demander aux hommes et nombreuses femmes qui la portent (elles constituent 71% des juges), puisque c'est la société une fois brisée, en échec, qui se retrouve dans ses audiences, auxquelles toute personne peut se rendre, en général.

C'est en partie ce que ce spectacle tente : reconstituer, en éclairant ses rôles, ses codes et son histoire, le travail difficile des magistrats et des avocats. Du harcèlement au travail, des agressions au sein d'un couple, aux violences, au viol, si la justice ne peut prétendre réparer la société, elle l'interroge, la confronte à elle-même.

Aux individus ensuite de faire le reste, aux hommes notamment de se responsabiliser, comme tout individu détenteur de pouvoir, de la puissance physique, économique et sociale, de se responsabiliser d'autant plus dans son lien à autrui, au quotidien.

Il ne s'agit donc en aucun cas de faire le procès de la justice, au contraire, mais de regarder vers l'extérieur : éclairer la société d'aujourd'hui sur cette question fondamentale de l'égalité femmes/hommes (on voudrait dire : de l'égalité tout court) en nous emparant des codes des tribunaux (plaider, réquisitoire, contradictoire) sans effets ni autres costumes que les robes des magistrat·es et des avocat·es que les artistes endossent à tour de rôle, le public pour témoin, à savoir le peuple, au nom duquel les verdicts sont rendus.

Sans être des spécialistes de l'histoire ni du droit, souhaitant nous adresser à un large public, aux jeunes comme aux moins jeunes, nous mesurerons en tant qu'artistes l'importance d'interroger nos représentations et nos imaginaires, comme l'urgence de les bousculer.

Steeve Brunet, metteur en scène

« Les agressions sexuelles et le viol sont moteurs dans chaque système d'oppression élaboré par l'homme, au nombre desquels comptent l'esclavage, le colonialisme, la guerre, le génocide et l'ensemble des crimes contre l'humanité. Ces agressions jouent un rôle central dans la domination masculine – qui inclut la domination d'autres hommes et d'enfants, faut-il préciser. La question sexuelle est en premier lieu une question politique. »

Catharine McKinnon
Le Monde 20/11/2023



MISE EN SCÈNE

À travers un objet de fiction, plusieurs affaires sont présentées sans lien direct entre elles, hormis le droit des femmes, l'équité homme-femme et les violences intrafamiliales et professionnelles. Le public n'assiste pas à un procès unique ancré dans la réalité, mais devient témoin d'une parole universelle. Ce spectacle ne vise pas à poser des jugements fictifs, mais plutôt à comprendre le rôle des acteurs et actrices du tribunal et le fonctionnement de ce lieu complexe. Au-delà du divertissement, il s'agit d'un outil pédagogique et citoyen.

LE DISPOSITIF

Les cinq comédiennes et comédiens endossent successivement les rôles de juge, de greffier ou greffière, d'avocat·e général, d'avocat·e de la partie civile ou de la défense, ainsi que des victimes ou accusé·es cité·es à la barre. Le public plonge dans une expérience immersive au cœur d'un tribunal. À l'issue de la représentation, il est invité à participer à un débat qui prolonge la réflexion, en présence d'avocat·es et de membres d'associations de défense des droits des femmes. L'objectif est de transformer la sensibilisation et la réflexion suscitées par le spectacle en engagement concret.

« On me regarde...
On m'écoute.
Je suis regardé...
Un moment de vérité,
c'est ce moment...

Toutes les choses dites
le seront à jamais.
On pourra refaire une
procédure, si je fais appel,
mais ce sera autre chose...

L'oralité des débats,
c'est ce qui est dit à l'oral,
devant le tribunal, en direct,
devant témoin s'il y en a,
devant vous.

Voilà c'est tout cela qui
permet à la juridiction de
forger son intime conviction. »

Extrait d'À La Barre

« AUDIENCES » : UNE VERSION ADAPTÉE POUR LE COLLÈGE

Audiences est la version adaptée du spectacle **À La Barre** à destination des classes de 4^{ème} et 3^{ème} au collège. Cette version du spectacle a été créée pendant une Résidence Jumelage de 3 semaines au Collège Boieldieu à Rouen, avec tout le niveau de 4^{ème}. Des échanges, des exercices, des mises en situation, des instants de procès, des improvisations ont eu lieu avec les élèves, sur les questions de l'équité filles / garçons et des violences faites aux femmes à travers le prisme de la Justice, pour être au plus près des problématiques qu'elles et qu'ils rencontrent. Violences conjugales, violences faites aux femmes, VSS, VIF, stéréotypes, consentement, équité, etc... Sont également au cœur des échanges et réflexions les rôles et compétences des différents tribunaux, leur composition et leur fonctionnement, le déroulé d'un procès.

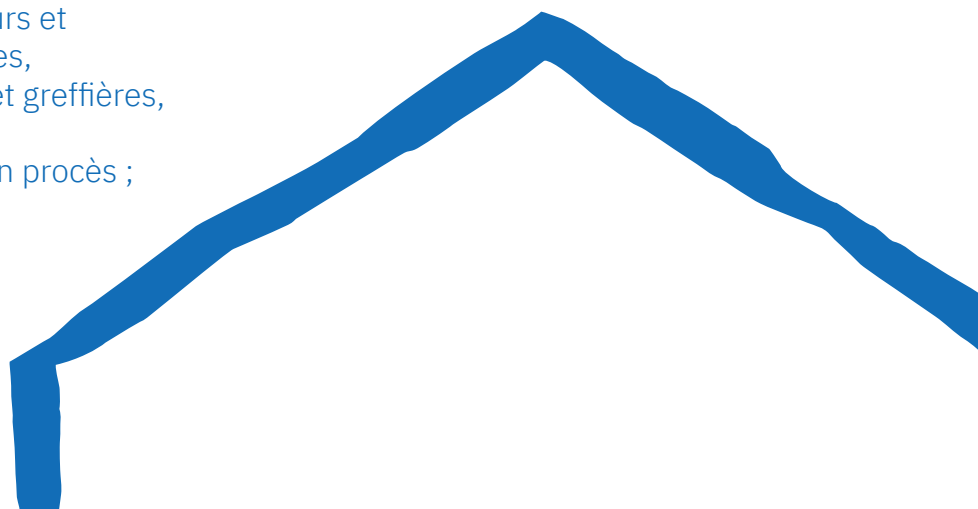
Dans un tribunal reconstitué, la représentation du spectacle en version adaptée *Audiences* dure 40 minutes. Elle alterne des scènes de différents procès en rapport avec les violences faites aux femmes (harcèlement, emprise, non assistance à personnes en danger, violences, etc...) et des adresses directes au public. L'idée est de reconstituer sommairement un tribunal (tables, chaises et une barre...), les magistrat·es et avocat·es sont habillé·es de toges

En amont d'*Audiences*, un feuillet sera remis aux professeur·es, contenant :

- Explication de la notion de l'équité fille / garçon ;
- Définition des stéréotypes filles / garçons ;
- Définition des VSS, VIF, violences faites aux femmes, violences conjugales ;
- Définition du consentement ;
- Introduction aux différents tribunaux et cours de justice, en définissant leurs champs d'application (contraventions, délits, crimes) et les peines maximales encourues propres à chaque tribunaux et cours de justice (10 ans, 20 ans, réclusion à perpétuité) ;
- Explication des différents acteurs et actrices de la justice (magistrat·es, procureurs, avocat·es, greffiers et greffières, etc...) ;
- Fonctionnement et déroulé d'un procès ;
- Partage du lexique judiciaire.

À la suite d'*Audiences*, un débat de 40 minutes est engagé avec les élèves, à l'aide des outils pédagogiques. Un violentomètre est explicité et distribué en format papier.

Cet échange permet une discussion avec les élèves sur le contenu du spectacle et ses différentes scènes, en s'aidant d'outils pédagogiques.



Audiences est une proposition artistique et pédagogique sur-mesure pour les collégiens et collégiennes. Ce format est très léger dans son installation et sa réalisation. Il a pour vocation à être joué dans des salles dédiées au sein des établissements scolaires ou dans des théâtres. La présence d'une personne de l'infirmerie scolaire ou d'une personne formée à l'accueil des victimes de VSS est obligatoire pour assurer l'éventuelle prise en charge d'élèves confronté-es à ces sujets.

**« AUDIENCES »
VERSION ADAPTÉE POUR LE COLLÈGE**

DISTRIBUTION : 3 comédien·es

JAUGE MAXIMALE : 100 élèves

UN PROJET SOUTENU PAR la DRAC Normandie (Jumelage-résidence d'artistes en milieu scolaire), la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Normandie, la Ville de Rouen, le collège Boieldieu et le Centre Culturel André Malraux à Rouen.

AVEC LE REGARD ET LES PRÉCIEUX CONSEILS de Maître Yaël Godefroy, avocate pénaliste, à la relecture du projet.



LE COMPAGNIE DU P'TIT BALLON

La Compagnie du P'tit Ballon implantée à Rouen depuis 2018 et dirigée par Steeve Brunet, s'engage activement dans la société à travers le théâtre.

Voici quelques initiatives citoyennes :

- Émission radiophonique *Ça n'engage à rien* en partenariat avec le CDN de Normandie-Rouen. Cette émission diffusée sur les ondes de la Radio HDR vise à transmettre le théâtre au plus grand nombre ;
- Journées du Matrimoine : entre 2018 et 2023, la compagnie a participé à cet événement qui a donné lieu, avec la Ville de Rouen, à la pose de plaques commémoratives en hommage à des femmes rouennaises inspirantes ;
- Lecture-spectacle *Légitime* : adaptée de l'ouvrage autobiographique d'Alexandra Lange, cette pièce dénonce les violences conjugales de manière exemplaire ;
- Actions culturelles en prison : à Rouen et au Havre, la compagnie aborde la question des violences faites aux femmes à travers des projets artistiques ;
- Fictions radiophoniques pour tous
Diffusion de pièces de théâtre via des émissions radiophoniques accessibles à tous ;
- Parcours CRED / Actions culturelles en collège
Sensibilisation des collégiennes et collégiens aux violences conjugales et intrafamiliales.

En 2019, la compagnie a créé et présenté une première version du spectacle *À La Barre* lors des Journées du Matrimoine, à l'initiative d'H/F Normandie.

Encouragée par l'accueil chaleureux du public et de la DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité), la compagnie a souhaité approfondir son propos, convaincue de l'importance de la justice dans la quête d'équité entre les femmes et les hommes.

Le spectacle met au coeur du tribunal la question du droit, soulignant l'urgence de protéger chacun et réaffirmant la nécessité pour chaque citoyen de prendre sa place. La société et les mentalités doivent évoluer pour placer les droits des femmes au centre du débat. L'application des lois est essentielle pour faire valoir ces droits.

Ce spectacle s'inscrit dans une démarche politique, citoyenne et militante. Dans le cadre de cette réécriture, le projet investit non seulement les tribunaux, mais aussi des lieux de réunion citoyenne et des établissements scolaires.

CONTACTS

PRODUCTION DÉLÉGUÉE CDN DE NORMANDIE-ROUEN

DIRECTION DE PRODUCTION

Antoine Pitel

+33 (0)6 45 68 11 29

antoine.pitel@cdn-normandierouen.fr

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT & DE DIFFUSION

Sarah Valin

+33 (0)7 49 02 56 65

sarah.valin@cdn-normandierouen.fr

ADMINISTRATRICE DE PRODUCTION

Elsa Corroyer

+33 (0)6 95 33 03 76

elsa.corroyer@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉE DE PRODUCTION

Romane Marilleaud

+33 (0)6 23 87 71 76

romane.marilleaud@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉ DE PRODUCTION

Florent Simon

+33 (0)6 20 17 84 44

florent.simon@cdn-normandierouen.fr

PRESSE REGIONALE

Raphaël Parés

06 26 25 64 51

raphael.pares@cdnnormandierouen.fr

Florent Paillart

07 69 47 81 36

florent.paillart@cdnnormandierouen.fr

PRESSE NATIONALE

AGENCE ZEF

Isabelle Muraour

06 18 46 67 37

contact@zef-bureau.fr

Photos

© Arnaud Bertereau

